

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève  |
| <b>Herausgeber:</b> | Société d'histoire et d'archéologie de Genève   |
| <b>Band:</b>        | 1 (1892-1897)   |
| <b>Heft:</b>        | [4]   |
| <b>Artikel:</b>     | Lettres de Paul-Henri Mallet à Jacob Vernes : 1750-1761                                   |
| <b>Autor:</b>       | Dufour-Vernes, L. / Mallet, Paul-Henri  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-1002698">https://doi.org/10.5169/seals-1002698</a> |

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LETTRES DE PAUL-HENRI MALLET

^

JACOB VERNES

(1750-1761)

---

Les générations qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, grandirent à Genève au bruit des prises d'armes et des discussions de famille devaient être, semble-t-il, plus préparées aux luttes quotidiennes et plus imbues de l'esprit de défiance dans les rapports sociaux. Il faut croire cependant qu'à part certaines périodes aiguës, où l'intervention du dehors devenait nécessaire, ce bruit et ce cliquetis trouvaient avant tout leur aliment dans les vivacités de paroles échangées entre cercles ou dans les cafés, et dans la littérature *brochurière* surgissant soudain à la suite de quelque fait qui avait passionné les esprits. Tout ce vacarme, produit souvent à propos de rien, avait sa contre-partie dans la bonhomie habituelle du peuple genevois, dans la camaraderie du collège et des ateliers, et dans le sentiment que le système politique exagéré, édifié dans un État dont les principes de vrai républicanisme avaient toujours été la base, ne pourrait durer longtemps.

D'ailleurs, dans ce pays si petit, si resserré de tous côtés, il fallait trouver les moyens de subsistance, et, plus qu'aujourd'hui encore, la jeunesse de toutes classes devait commencer par s'expatrier pour un temps plus ou moins prolongé. On se retrouvait donc à l'étranger, on y poursuivait ou on y contractait, au souvenir de la patrie, de bonnes amitiés qui n'étaient pas de sitôt oubliées. Les correspondances s'échangeaient et ne demeuraient

pas la propriété des deux intéressés, mais elles passaient de mains en mains et formaient ainsi une communauté d'intérêts qui cimentaient de solides affections. Il se formait aussi de petites sociétés d'amis réunis par de communes aptitudes et de communes inclinations, et les études supérieures, lorsqu'elles en venaient à la bifurcation des carrières qui d'ailleurs ne s'opérait pas sitôt que de nos jours, n'obligeaient pas, par l'isolement des horizons, à perdre de vue les amitiés de jadis.

C'est ainsi que dans les lettres que nous publions ici, et que nous offrons aux lecteurs du *Bulletin* comme un aperçu d'une époque, on verra le littérateur proposer au théologien la solution d'un théorème ou d'un autre sujet scientifique, et à son tour promettre de donner ses idées sur une dissertation théologique. L'amitié était du reste comprise de telle façon qu'on n'en faisait pas simplement un rapprochement pour le plaisir ou l'intérêt, mais encore un devoir qui consistait à s'éclairer mutuellement, chacun dans sa voie. Cette confraternité littéraire et scientifique était soutenue par un esprit tour à tour badin et sérieux, qui donnait à l'expression beaucoup de grâce et de naturel. C'est là ce qu'on devra surtout chercher dans ces pages d'où se dégagent un parfum bienfaisant qui semble réaliser la recommandation évangélique de s'aimer les uns les autres, un courant de chaude affection qui enveloppe non pas seulement deux êtres, mais aussi l'universalité des amis disséminés.

Quelques mots maintenant sur notre auteur.

Paul-Henri Mallet naquit à Genève le 20 août 1730. Il entra à l'Académie en 1746 et dans la faculté de droit en 1751. De bonne heure il avait montré un vif penchant pour les lettres ; tout jeune encore il obtint dans le *Mercure suisse* l'insertion de pièces de vers qui se faisaient remarquer par la grâce dans l'expression et la finesse dans les idées. Il abandonna bientôt le droit pour entrer comme précepteur chez le comte Kahlenberg en Lusace, puis à La Haye dans la famille Grovestins. En 1752, il obtint la chaire de belles-lettres françaises et d'histoire civile à Copenhague, et conquit promptement l'estime et l'amitié des premières familles et de la cour. Il prit alors la direction d'un journal, le *Mercure danois*, commença ses recherches sur les peuples du Nord et prépara les matériaux de son histoire du

Danemark. Enfin, en 1755, il ajoutait à toutes ses occupations publiques et particulières celle de précepteur du prince héritier qui régna plus tard sous le nom de Christian VII. Entre temps, il était nommé membre de l'Académie royale de Lyon, et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris lui conférait le titre de membre associé.

Revenu dans sa patrie en 1761, il fut nommé professeur honoraire d'histoire dans notre Académie, entra en 1764 dans le Conseil des Deux-Cents, et devint en 1767 résident du Landgrave de Hesse-Cassel auprès des gouvernements de Berne et de Genève. Il ne se maria qu'en 1784, avec une fille de l'ancien premier syndic Jean-Louis Du Pan dont il n'eût qu'un fils mort en bas âge. Lui-même mourut à Genève le 9 février 1807<sup>1</sup>.

La littérature du Nord doit beaucoup à Mallet. Grâce à son séjour de huit années à Copenhague, à l'étude qu'il fit des langues septentrionales et à ses nombreux voyages dans le pays et les contrées avoisinantes, il mit au jour un bon nombre d'ouvrages estimés sur la Suède, la Ligue hanséatique, la littérature du Nord et le Danemark. L'histoire du Danemark, en particulier, publiée en plusieurs éditions, fut pendant plus de trente ans sa grande occupation. Les onze lettres qui suivent<sup>2</sup>, tirées de nos archives de famille, composées dans un style piquant et badin, datent de la première jeunesse de l'écrivain et forment, malgré leur petit nombre, une chaîne continue qui permet d'assister au développement d'esprit du futur historien du Danemark.

L<sup>s</sup> DUFOUR-VERNES.

<sup>1</sup> Il ne faut pas le confondre avec son parent très éloigné, Jacques Mallet, le publiciste communément appelé *Mallet-Du Pan*, du nom de sa mère. Les Mallet de Genève, vu la multiplicité de leurs branches, joignaient souvent à leur nom celui de leur mère. Cette coutume n'était pas fréquente chez nous; en revanche celle de joindre les noms de famille des deux conjoints devint assez usuelle à la fin du siècle dernier.

<sup>2</sup> Ces lettres ont été communiquées à la Société dans la séance du 26 janvier 1882.

## I

*à Monsieur  
Monsieur J. Vernes, étudiant en théologie,  
chez lui.*

[Automne 1748 ou 1749.]

Mon cher ami,

La longueur de votre silence m'oblige à rompre le mien. Je n'en comprend point les causes et mon amitié défend à ma curiosité d'essayer de les pénétrer. Tirez l'une et l'autre de peine en répondant à ma dernière lettre. Comme elle sera savante ensuite de notre convention! Le désir de m'y instruire m'en rend encore le délai plus insupportable. Je suis ici assez seul et abandonné à moi-même, par conséquent tenté mille fois le jour de n'en pas faire grand cas. Quoique je ne dusse pas être fâché de m'estimer juste, cependant cela rend triste et j'aime mieux me tromper gaîment. Un mot de lettre de votre part et de celle d'Archimbaud<sup>1</sup> me rappelleroit à mon orgueil, et j'en digérerois mieux. Bel emploi de nos lettres, direz-vous, que de les faire servir de stomachal ou de médecine! Mais, Messieurs, songez que, suivant La Fontaine même, quand l'estomac est malade, la tête l'est aussi. Or, comme je suis tête, ainsi que vous le savez, j'en conclus syllogistiquement que mon estomac doit vous intéresser. Mais, indépendamment de ce beau raisonnement, votre parole y est engagée et cela me suffit, j'y compte plus que sur la majeure et la mineure. Je vous avois aussi prié de m'informer des succès de vos négociations, et, n'en sachant rien sur vos lettres, j'allai chez vous pour m'informer de cela et d'autres choses, mais je trouvai votre porte aussi éloquente que votre correspondance. J'attends, s'il vous plaît, satisfaction sur tous ces points ainsi que du F. Archimbaud.

<sup>1</sup> Jean-Jacques Archimbaud, né en 1731, étudiant en théologie en 1748, † 1750. Voir dans les *Notices généalogiques genevoises*, t. V, p. 188-189, quelques détails sur la courte carrière de ce jeune homme.

Comment donc, Messieurs, savez vous bien que si vous n'y prenez garde, vous en serez chacun pour vos trois sols d'amende, et qu'au contraire de tant de gens à qui il en coûte si cher pour avoir parlé, vous paierez pour vous être tu. Croyez-moi donc, épargnez à notre société ces six sols dont elle n'a pas besoin depuis les brillantes espérances auxquelles la faconde de ses membres lui donnent droit de prétendre. Car, entre nous, à l'air dont vous aurez travaillé pour elle ces vendanges, la Cité<sup>1</sup> deviendra une rue de Quinquempoix.

Au revoir, mes Frères très-chers,  
 Préservez-vous des mauvais airs,  
 Des ennuis et de la tristesse.  
 Riez beaucoup, travaillez peu,  
 Et contents, auprès d'un bon feu  
 Tenez-vous le cœur en liesse.  
 Projetez, révassez sans cesse,  
 Concevez de ces heureux plans  
 Qui font revivre l'allégresse,  
 Et que Claparède<sup>2</sup> aime tant.  
 N'allez point faire la folie  
 De tâter un peu de l'amour.  
 On ne voit jamais à sa cour  
 Que teint blême et face amaigrie.  
 Chez nous, point de mélancolie :  
 Que je vous trouve à mon retour  
 Une croupe aussi rebondie,  
 Un teint non moins enluminé  
 Que celui d'un prédestiné.

Adieu, je suis avec la plus parfaite affection le meilleur de vos amis.

P.-H. MALLET.

<sup>1</sup> Jacob Vernes demeurait à la Cité, et c'était sans doute chez lui que se réunissait la société.

<sup>2</sup> David Claparède (1727-1801), très versé dans les langues orientales, devint en 1763 professeur de critique sacrée; il est l'auteur de plusieurs ouvrages théologiques.

## II

*à Monsieur  
Monsieur J. Vernes, étudiant en théologie,  
au bas de la Cité, à Genève.*

[Commencement de 1752.]

Mon très cher ami,

Je ne serai point surpris que vous l'ayez été de mon silence. Il seroit bien fâcheux au contraire pour moi que vous ne l'eussiez pas remarqué avec quelque peine. L'assurance où je suis que vous ne le pourrés condaner, quand vous saurés les épineuses circonstances par où j'ai passé et qui en sont cause, m'autorise à ne point prendre avec vous le ton de suppliant qui demande pardon de sa faute. Ma conscience ne me reproche rien, vous aurés peut-être déjà apris mon changement d'état et de séjour. Si l'on vous a bien instruit, je suis disculpé dans votre esprit de tout soupçon d'inconstance et de légèreté. Je ne pouvois plus, suivant les plus simples règles de la prudence, demeurer dans une maison où l'on se faisoit un jeu des promesses les plus importantes, et où l'on me manquoit sur des articles essentiels. Aprenez, si vous en êtes curieux, le reste de mon frère<sup>1</sup>, et dispensés-moi, ainsi que tous mes amis, d'un détail sur lequel je ne repasse qu'avec peine et que mon frère pourra accompagner de pièces justificatives capables de prouver la justice de mes procédés aux plus opiniâtres. Le résultat de tout cela est que, grâces à Dieu, je suis à La Haye, prêt à entrer chez de très honnêtes gens et tout à la fois de la première distinction, avec de bons apointements et un élève de 11 ans. Il est vrai qu'il m'en a un peu coûté cher pour venir me mettre en possession de ces avantages. La fatigue d'un long voyage, la mauvaise nourriture et le mauvais tems m'ont fait gagner près de Cologne une assés grosse fièvre, et, ayant néanmoins poussé jusqu'à Nimègue, j'ai été obligé de m'arrêter quinze jours dans cette dernière ville, livré piés et poings liés

<sup>1</sup> Henri Mallet (1727-1811), ingénieur et géographe estimé, auteur de cartes de Suisse.

entre les mains des médecins et apoticaires. Une violente diarrée s'y étant jointe, j'ai été bientôt réduit à une extrême foiblesse, et, quoique très bien guéri à l'heure qu'il est, mon cerveau et mes jambes ne laissent pas de s'en sentir encore un peu. Enfin, j'ai été me reposer à Utrecht aussitôt que j'ai pu me faire traîner, et je me suis bien amusé dans la compagnie de Neckre<sup>1</sup>, Catt<sup>2</sup>, et Lucas<sup>3</sup>, dont, par parenthèse, le premier et le dernier sont sur leur départ pour retourner dans leur patrie. Mon séjour d'Utrecht, celui de La Haye m'ont enfin presque entièrement remis, j'ai rattrapé l'usage de mes jambes dont j'avois été si longtemps privé. J'ai été me promener avec Diodati<sup>4</sup> au bord de la mer qui ne m'a pas autant surpris que je l'aurois cru. La Haye est une ville d'une beauté qui n'a guères, je pense, d'égale en Europe; j'y ai vu M. Chais<sup>5</sup> et fait quelques connoissances, mais je renvoie à une autre fois de vous donner plus de détail dans mes lettres. Bien des nouvelles de vous, de vos études, de nos amis dans votre réponse que j'attens bientôt et avec impatience. Claparède doit venir au premier jour ici. Le travail me coûte encore beaucoup. Faites mille complimens et amitiés à Gualteri<sup>6</sup> de ma part, communiquez lui cette lettre, si vous le jugés à propos, et priés le de m'excuser si je ne puis lui écrire de quelques jours; je vais avoir de grans embarras, et peu de chose me terrasse. Ayez aussi la bonté de faire dire à ma sœur<sup>7</sup> ou

<sup>1</sup> Jacques Necker, né en 1732, le futur ministre des finances en France, était entré à Paris dès 1750 dans la maison de banque Vernet.

<sup>2</sup> Alexandre Catt, né à Morges en 1728, étudiant en théologie à Genève en 1747, devint lecteur du roi de Prusse.

<sup>3</sup> Jean-Baptiste Lucas, de Neuchâtel, étudiant en théologie à Genève en 1746.

<sup>4</sup> Sans doute Antoine-Josué Diodati, né en 1728, en Hollande où ses parents étaient établis, et qui revint plus tard à Genève où il devint pasteur et bibliothécaire.

<sup>5</sup> Charles Chais, d'une famille genevoise éteinte, originaire de Suze en Dauphiné, devint pasteur de l'église wallonne de la Haye en 1728, et mourut dans cette ville en 1785, à l'âge de 84 ans. Prédicateur éloquent, théologien érudit et modeste, il a laissé un certain nombre d'ouvrages et il a écrit dans plusieurs revues scientifiques de l'époque.

<sup>6</sup> Albert-Samuel Gualtieri, *Bernaviensis*, étudiant en théologie en 1749.

<sup>7</sup> Louise-Catherine Mallet, mariée à Jean-Daniel Barde, de Morges, devenu bourgeois de Genève en 1731.

mon beau-frère que je suis bien rétabli, que j'ai, Dieu merci, bien ratrapé les forces et l'apétit, que j'ai vu M. et M<sup>me</sup> de Grovestins, dont j'ai été reçu avec une politesse cordiale et affectueuse dont j'ai été fort content, mais que je n'y pourrai entrer que vers la fin de ce mois, M<sup>me</sup> de Grovestins faisant monter des lits et préparer des chambres, ce qui ne peut sitôt être fait. Vous voilà sans doute bien avant dans vos examens, et vous aurés déjà fait de belles moissons de lauriers théologiques. Je vous en félicite de tout mon cœur et m'y intéresse véritablement ; aprenés-moi un peu tout cela. Salués bien tous mes amis, et soiés persuadé que personne n'est avec une plus sincère estime et une plus inviolable affection,

Mon très cher ami,

Votre très humble serviteur  
et dévoué ami,

MALLET.

En saluant Perronet<sup>1</sup> et le sommant de me répondre, marquez-lui que mon adresse est à M. Mallet chez M. Diodati, chapelain de Son Alt. Royale, sur le Smidswatier, à La Haye.

Des nouvelles de la dispute pour la chaire et des concurrens.

### III

*Monsieur  
Monsieur Vernes, ministre du St-Évangile,  
à Genève.*

Paris, le 18<sup>me</sup> juin [1752.]

C'est de bien bon cœur, mon très cher ami, que je vous félicite de votre installation glorieuse<sup>2</sup>. Les éloges que cette circon-

<sup>1</sup> Théodore Perronet (1725-1770), Genevois, d'une famille originaire de Château-d'Œx en Suisse, entré en philosophie en 1743, devint pasteur en 1759.

<sup>2</sup> Vernes fut admis au saint ministère le 10 mai 1752.

stance vous a valu, le repos qu'elle vous procure, la liberté de ne plus assister à d'ennuyeuses leçons, tout cela va rendre votre situation plus gracieuse, et je m'en réjouis bien sincèrement avec vous. On me parle souvent, dans les lettres que je reçois, de vos succès, et c'est avec la plus vive impatience que j'attends les momens où je pourrai en être le témoin. Ce tems, qui ne m'aprendra pourtant rien dont je ne sois très convaincu, va, j'espère, bientôt arriver. Je quitterai prochainement Paris, et même sans beaucoup de regret. Je vous reverrai, cher ami, et le plaisir que me causera cette vue, ainsi que celle de tout ce que j'ai de cher à Genève, est un attrait auprès duquel tous ceux de Paris ne me paroissent pas d'une grande efficace. Les témoignages de la part que vous prenez à mon avancement<sup>1</sup> me causent une sensible joie ; il est flateur pour moi de vous y voir intéresser aussi vivement, et je vous assure que mon plus grand plaisir est de voir que vous voulés bien le partager avec moi. J'avoue que la place que j'ai obtenue, soit par elle-même, soit à cause des circonstances qui s'y joignent, m'a donné une satisfaction bien réelle, et qu'elle seroit même complète si je me sentois les épaules un peu plus fortes que je ne les ai pour en supporter convenablement la charge. En particulier, la facilité qu'elle m'a procuré pour faire un tour à Paris et à Genève m'a paru un article fort agréable, et je ne regarde pas le séjour que je ferai dans cette dernière ville comme quelque chose d'indifférent. Le besoin que j'ai d'étudier et de consulter est un nouveau motif qui s'y joint. La dissipation où l'on vit ici est extrême, et très peu propre à cet effet. Je suis étourdi de ce fracas et ma muse ne peut, non plus que celle de Boileau, soutenir le pavé des rues. Pour la vôtre, à en juger par les échantillons que vous m'en envoiés, elle n'est rien que malade. Vos vers m'ont beaucoup plu et je vous exhorte de par Apollon à en faire plus souvent. Je me flate bien aussi d'en trouver à mon arrivée de fraîchement éclos, ou du moins d'en trouver sur le métier. Ce dont je vous prie surtout c'est de prendre vos arrangements pour prêcher pendant mon séjour à Genève. Dussé-je aller sur les brisées de Bogueret, je vous demande un sermon tout au moins, en tel

<sup>1</sup> Il venait d'être nommé professeur à Copenhague.

temple et jour qu'il vous plaira; il ne m'importe, pourvu que j'en aye un. Je ne vous mande point de nouvelles, ni de détail sur ce que je vois: tout cela se fera bien mieux de vive voix dans peu de tems. Adieu, très cher ami, marqués chés moi, s'il vous plait, que je me porte bien, et que je leur donnerai incessamment des nouvelles et leur marquerai le jour de mon départ. Saluez Perronet, qui sans doute aura eu quelques attaques de goute aux mains, Gualteri, dont j'ai reçu la chère lettre et que j'espère de revoir, De Rochemont<sup>1</sup>, Laporte<sup>2</sup>, Le Sage<sup>3</sup> et tous mes amis. Ne me répondés pas, car votre lettre auroit peine à me trouver ici. Je serai toute ma vie votre fidèle serviteur et tendre ami.

MALLET.

Mallet<sup>4</sup> vous fait bien des complimens. Bien des complimens de la part de Le Royer<sup>5</sup>.

#### IV

*à Monsieur  
Monsieur Vernes, fidèle ministre du St-Évangile,  
chez Monsieur Blanchemai, à Morges.*

Genève, le 14 juillet 1752.

Me voilà donc tout à fait près de vous, mon cher ami, et ne vous en possédant pas plus pour cela. Il faut autant aimer vos plaisirs que je le fais pour ne pas murmurer d'une absence qui

<sup>1</sup> Ami de Rochemont (1727-1798), étudiant en théologie en 1746, fut secrétaire d'État de 1776 à 1793.

<sup>2</sup> Jean-Jacques De la Porte, de Hameln en Hanovre, étudiant en théologie en 1742.

<sup>3</sup> Georges-Louis Le Sage (1724-1883), étudiant en philosophie en 1741, puis consacré ministre en 1750, fut le physicien bien connu de ce nom, correspondant de plusieurs sociétés savantes.

<sup>4</sup> Sans doute Gédéon Mallet (1721-1790), consacré ministre en 1750, pasteur dès 1758.

<sup>5</sup> Robert Le Royer, né en 1728, étudiant en philosophie en 1745, était occupé à Paris dans les affaires de banque.

m'en dérobe autant. Mais quelque désintéressée que soit mon amitié, elle ne sauroit s'empêcher d'abréger par ses vœux un séjour qui la frustre de la meilleure partie de ses espérances. Faites donc un généreux effort en sa faveur pour rompre les liens qui vous retiennent à Morges ou du moins en suspendre l'effet quelque tems. Vous y aurés déjà sans doute assez conquis de cœurs et cueilli une assés épaisse couronne de lauriers théologiques et de mirtes amoureux. Venés sous ce glorieux ombrage jouir de vos succès passés, et vous délasser dans les bras de l'amitié de toutes les fatigues de la coquetterie. Je n'ai plus que cinq ou six semaines à passer ici, après lesquelles votre ami Mallet, relégué loin des rives du Léman et des charmes de votre société, se verra réduit à confier tristement aux nymphes glacées du Sund les ennuis d'une absence qu'elles ne sauroient réparer. C'est à vous du moins à en adoucir d'avance la rigueur et à m'accorder la plus grande portion de votre loisir, pendant que cela vous est possible encore. Partés sous de meilleurs auspices que ceux de votre départ. Téméraire, vous ne voyez pas que le Ciel et la Terre s'opossoient alors à un voyage qui m'étoit si désavantageux. Mon génie tutélaire, irrité contre le vôtre, a produit tout ce beau vacarme et a enveloppé par une étourderie tout le pays de Vaud dans votre punition. Je vous promets de sa part un ciel apaisé et serein pour le jour qui vous ramènera ici. Tout vous y invite donc, et quelque enracinée que puisse être la poltronerie dans le cœur d'un home de lettres, vous ne sauriés la prétexter pour votre retour sans me doner des soupçons d'un tout autre genre, et me faire croire que vous êtes retenu à Morges pour toute autre raison que la crainte de la grêle. Du moins, pour calmer mon impatience, fixés-lui un terme assuré en même tems qu'à votre éloignement, et marqués-moi, je vous en prie, le jour où je puis enfin me flatter de vous revoir. Adieu, très cher ami, j'ai une maudite harangue inaugurale à faire, des visites à rendre, une paresse à ménager; je ne puis plus vous entretenir et peut-être vous en féliciterés-vous. Je me borne à vous assurer bien sincèrement que je suis et serai toujours, mon très cher ami, avec une vive et inviolable affection,

Votre dévoué serviteur et fidelle ami,

MALLET.

Si vous voyez par hazard M. ou M<sup>me</sup> Varneri, en leur faisant mes très humbles respects, faites-moi le plaisir de les charger de saluer cordialement leur fils<sup>1</sup> de ma part et de lui dire qu'il n'a pas tenu à moi de le voir à Besançon, que je l'y cherchai partout, et qu'après avoir bien couru dans cette ville qui ne m'étoit pas conue, le résultat fut que je me perdis et que je ne le trouvai pas.

## V

*à Messieurs  
Messieurs Mallet, Dufour et Compagnie,  
pour faire tenir, s. l. pl., à Monsieur Vernes, de Genève,  
à Paris.*

Copenhague, ce mardi 17 avril 1753.

Mon très cher ami,

Qu'allés-vous dire ou que n'avez-vous pas déjà dit de la longueur de mon silence ? Je vous assure que jamais il n'y en a eu d'autant involontaire. J'ai eu depuis le commencement de cette année des affaires par dessus la tête. Des leçons publiques et particulières pour lesquelles il a falu composer des cours, un discours à corriger, à faire imprimer, un journal qui paroît chaque mois à diriger, à faire connoître, à composer, du moins en grande partie, beaucoup de devoirs à rendre et bien des tracasseries de diverses espèces, voilà en substance mes occupations de cet hiver qui m'ont fait négliger la plupart de mes plaisirs et qui m'ont ôté celui de vous écrire. Heureusement j'ai joui toujours d'une assés bonne santé, et le succès des peines que j'ai prises m'en a plus que dédommagé. Je continue à être très satisfait de ma situation, l'utile s'y trouve réuni avec plusieurs agréments, et j'espère être en passe de pourvoir à l'avenir, ce qui est un article

<sup>1</sup> Sans doute Salomon Varney, de Morges, immatriculé dans l'Académie en 1746, en même temps que P.-H. Mallet.

fort essentiel, à mon avis, quand on manque de fortune. Le journal dont je vous ai parlé est intitulé *Mercure danois* et fait à l'imitation du *Mercure de France*; il y en a déjà deux volumes qui contiennent des pièces assez intéressantes sur les pays du Nord. Roger<sup>1</sup> y a beaucoup de part, et c'est le Ministre d'État chez qui il est, qui dirige et protège toute l'affaire. Une autre circonstance assez agréable pour moi est l'affection que me témoigne le comte de Moltke qui est le favori déclaré et tout puissant ici. Il vient de m'en donner une preuve en me confiant le soin de conduire et d'introduire son fils aîné à Genève, avec qui je dois partir au commencement du mois prochain; un comte de Reventlau et un baron de Fleming sont de la partie. Je comte de rester six semaines ou deux mois à Genève et de m'en retourner par Paris. Je serois bien malencontreux si je n'avois pas le plaisir de vous rencontrer en quelque endroit. On me marque que vous voulés aller en Hollande, sans doute ce ne sera pas pour longtems et vous serés bien de retour alors. Si vous y étiez cependant encore au mois de septembre, tems où je quitterai Paris, je vous assigne Maestricht pour rendez-vous, je me détournerai volontiers jusque-là, et sans doute vous y ferés bien une petite course en ma faveur. Quoiqu'il en soit de tous ces agréables projets, je serai informé, j'espère, à Genève de votre plan; c'est là que j'attens une réponse au mois de juin, à l'adresse de mon frère. Je ferai ensorte que vous, De Rochemont et Bellami<sup>2</sup>, à qui je vous supplie de faire mille amitiés de ma part, trouviés à La Haye, chez de Hondt, quelques exemplaires de mon discours imprimé à l'Imprimerie royale. Ne rirés-vous pas quand vous verrez ce pompeux frontispice et que vous y lirés en grosses lettres: *par M<sup>r</sup> M. prof.-royal, et membre de l'Acad. R. des*

<sup>1</sup> Urbain Roger, de Nyon, s'établit à Genève comme négociant dès 1750, et fut admis à la bourgeoisie en 1757. Il fut nommé bientôt conseiller de légation du roi de Danemark qui le chargea, en 1760, de contracter à Genève et en Suisse un emprunt d'un million cinq cent mille livres de Genève, dans le but, entre autres, d'encourager l'industrie en Danemark. Roger avait épousé la sœur du littérateur vaudois Reverdil, qui était aussi un ami de Mallet.

<sup>2</sup> Jean-François Bellamy (1724-1769), pasteur dès 1759, mort prématuérément, très regretté de ses paroissiens.

*sciences et belles-lettres de Lyon.* Faites-moi la justice de croire que je ne m'en attribue pas un drachme de mérite de plus, et que tout cet étalage est une politique nécessaire pour se faire considérer de certaines gens à qui la mascarade seule en impose. Voltaire m'a enfin tenu parole en me procurant ce titre dont je suis plus humilié que glorieux. Je suis en correspondance avec lui, et il ne tient pas à lui de me fourrer dans toutes les Académies de l'Europe ; son zèle pour moi n'est pas à mes yeux l'énigme la plus claire que je trouve dans sa conduite.

Nous sortons ici d'un hyver plus doux que ceux de Genève. Si ce sont là les hyvers du nord, je crois qu'il faudra les y venir passer plutôt qu'en France. Les arbres poussent de tous côtés et la campagne est verte. Marqués-moi, je vous prie, si vous n'avez point vu La Beaumelle<sup>1</sup> à Paris, et sur quel pié il y est. Je serois bien curieux de savoir le résultat de toutes vos réflexions et comment vous vous êtes plu dans cette grande ville. Irés-vous à Londres ? Je vous le conseille, étant en Hollande ce n'est qu'un pas pour voir de bien belles choses. En quelque lieu que vous alliés, souvenez-vous toujours que vous avez un fidèle ami en Danemarck, qui ne perd point l'espérance de se rejoindre à vous à Genève et devance par ses désirs cet heureux tems. Souvenez-vous de lui et croyez qu'il sera toute sa vie, avec toute l'affection imaginable, tout à vous,

MALLET.

Mille respects et complimens à MM. Mallet et Dufour, à M. Le Royer, à Diodati à La Haye, à Catt, à Claparède, à tous ceux à qui il apartiendra.

<sup>1</sup> Il s'agit du critique Laurent La Beaumelle, du Gard (1727-1773), qui avait été le prédécesseur de Mallet à la chaire de belles-lettres de Copenhague.

## VI

*à Monsieur  
Monsieur Vernes, ministre du St-Évangile,  
au bas de la Cité, à Genève.*

Copenhague, ce 12 février 1754.

Que vous me feriez de tort, mon très cher ami, si vous jugiez de mon attachement pour vous par le peu de soin que j'ai eu depuis si longtems de vous en donner quelque preuve par mes lettres. Je puis bien vous assurer que si cette marque est souvent équivoque, elle l'a été surtout dans cette occasion. La multitude des affaires que j'ai sur les bras, la correspondance que j'entretiens soit avec mes amis ou mes parens, soit pour mes affaires, la vaste entreprise que j'ai formée cet hyver et dont je vous parlerai tout à l'heure, seroient des raisons plus que suffisantes pour me justifier, si je croyois qu'il fût besoin de vous les développer et de vous persuader que je ne saurois avoir de plus vif plaisir que de m'entretenir avec vous. Une singulière fatalité ne me l'a que trop envié à Paris où j'ai eu le plus grand chagrin en vous manquant de quelques jours. J'espère que M. d'Andirand vous aura dit dans quelle impossibilité de rester plus longtems j'étois réduit, mes malles étant parties, ma chambre louée, ma chaise payée, et, par dessus tout, ayant un paquet de l'envoyé de Danemarck à porter en diligence à La Haye. Arrivé ici, je n'ai appris qu'assez tard votre retour à Genève, et les embarras qui ont suivi continuellement le mien à Copenhague ne me laissent que depuis peu de tems la liberté de savourer à loisir le plaisir d'écrire à mes amis. Heureux Vernes, vous voilà dans le sein des vôtres : vous reste-t-il parmi les douceurs qu'ils vous procurent quelques momens pour penser qu'un flot de la fortune en a jetté un sur les bords de la Baltique, qui pense souvent à vous, et ne regardez-vous point en cette considération ces contrées voisines du Pôle avec quelque sentiment d'affection? Vous leur devez cet égard pour le redoublement d'attachement que vaut de ma part

à Genève l'idée que vous y voilà fixé. Sans doute que vous ne tarderez pas à y pousser ces douces racines de l'hyménée et de la paternité qui nous ancrent si profondément dans notre patrie. Craindez-vous de déposer dans des oreilles sûres le nom de votre choix et de me faire une confidence à 300 lieues de distance ? Je l'attens de votre amitié ainsi que le détail de vos études et de vos plaisirs, soit de ceux des après-dinées, soit de ceux des sociétés, soit des assemblées, soit des tête à tête. J'attens que vous me mettriez dans le point de vue sous lequel Genève vous a paru au retour des orgueilleuses cités de Paris et de Londres. J'attens que vous me direz combien de sermons les ministres vous demandent, et combien vous leur en faites, si vous bornez votre ambition à moissonner des lauriers théologiques, ou si vous prenez encore quelquefois en main la lyre ou le compas. Que j'attens de nouvelles intéressantes de votre part, et avec quelle impatience ! c'est la seule passion que l'hyver de cette année n'ait pas glacée chez moi. Je deviens un vrai lapon, et je ne bouge presque pas plus de ma cheminée que vous ne bougiez autrefois de la vôtre. Heureux si j'avois aussi comme vous des châtaignes à *brezoler*, mais ce pays-ci ne porte rien de ce qui contribue le plus aux charmes de la société. En place de châtaignes, à quoi croyez-vous que je suis réduit ? à boire du thé, à caresser mon barbet, à racler du violon pour mon amusement, et, quand j'étudie, à sonder les ténèbreuses horreurs des antiquités septentrionales, à examiner si le nord a été peuplé par des Samoïèdes ou par des Celtes, si le roi Sciold I étoit le fils d'Odin ou de Dan, etc. Car il faut que je vous dise que votre ami Mallet, qui n'avoit jusqu'ici fait que des contes, vient d'être chargé et est payé qui plus est pour faire une histoire du royaume où il est ; qu'il y travaille depuis plus de deux mois, et, qu'à l'heure qu'il est, empaqueté dans sa pelisse et retranché derrière maint in-folio danois et latin, vous auriez peine, si vous le voyiez, à ne pas le prendre pour un savant en *us* ou en *es*. Oui, mon cher ami, quoiqu'il vous en coûte, il faut que vous me croyiez sur ma parole quand je vous dis que je suis devenu à la lettre ce qu'on appelle très bien à Genève un *c.. de pl...*, qu'actif et assidu, je brave à présent impunément toutes les douceurs du repos, et que je pourrois voir le fauteuil de votre chambre

vacant sans que l'eau me vînt à la bouche. Je sais que cela doit vous être dur à croire, mais j'espère vous le démontrer dans quinze ou dix-huit mois par un volume assez gros que je ferai imprimer ici pour me servir de preuve. Je pourrois bien alléguer aussi, si je voulois, le *Mercure danois*, enfant bâtard de ma plume, que je n'ose presque envoyer à Genève de peur d'être appelé au Consistoire. Vous en verrez cependant, j'espère, une année entière ce printemps. Qu'elle vous ennuye ou non, je vous condane et conjure de m'envoyer les jolies pièces fugitives qui vous viendront dans les mains ou dans l'esprit, et surtout quelque court extrait des livres nouveaux intéressans. Vous obligerez par là M. Roger, moi, le Danemarck et même la Norvège, sans y penser. Il n'y aura qu'à les remettre à mon frère qui me les envoyera sous l'adresse qu'il sait bien. Ayez la bonté de lui dire que je me porte bien, grâces à Dieu, que j'ai reçu sa lettre une heure après avoir expédié la mienne, que les nouvelles qu'il m'y marque m'ont causé le plus vif plaisir et que je lui répondrai bientôt. Saluez, je vous prie, tous nos amis et maintenez-moi dans leur souvenir, mais je me recommande surtout au vôtre. Donez-m'en, je vous suplie, les plus fréquents témoignages et ne doutez pas un moment de l'estime et de la tendresse inviolable avec laquelle je serai toute ma vie tout à vous,

MALLET.

Des nouvelles, s'il vous plait, des dames que vous voyez et que je connois.

## VII

*à Monsieur  
Monsieur Vernes, ministre du St-Évangile,  
au bas de la Cité,  
Genève.*

[Sans lieu ni date.]

Encore une fois, mon très cher et bon ami, ne mesurez jamais mes sentiments sur mon silence, mes occupations sont nombreuses

et d'un genre qui ne permet pas de regarder come un délassement tout ce qui m'oblige d'écrire, quelque agréable qu'en puisse être le sujet. J'ai reçu avec le plus vif plaisir votre lettre, votre extrait, vos vers, j'ai été charmé de tout, mais les assurances de votre amitié m'ont encore touché davantage. Que seroit la vie si l'on étoit tout seul à s'aimer, si tous les visages nous étoient égaux et indifférens, si toutes les lettres qu'on reçoit n'étoient que du papier noirci. Pour moi, je vis de l'idée qu'on s'intéresse pour moi à Genève, que l'on y pense quelquefois à moi, et que j'y retrouverai un jour dans mon cher Vernes un ami sincère, fidèle, éclairé. Plein de ces sentimens qui me sont toujours présens, jugez combien votre lettre m'a délecté ; ce que vous m'y dites de votre situation me la fait regarder comme fort heureuse. Quand on aime l'étude, qu'on est maître de son tems, qu'on a des amis, de la santé et de la raison, le surplus des biens par dessus les maux doit être grand, et il doit entrer dans la caisse, chaque année, l'inventaire fait, une assez belle somme de momens agréables. Quoiqu'il me manque bien de ces choses, je ne laisse pas d'être content ; je suis un goût que j'ai toujours eu et qui n'a fait que s'accroître : j'étudie librement et avec un but fixe devant les yeux, qui m'anime, me sert de boussole, et, en prévenant les écarts, prévient par là même les dégoûts. Mon histoire s'avance, jamais home au monde n'a vu grossir quelque chose avec plus de volupté que je vois grossir mes cahiers sous ma plume. Quand je suis las de tâtonner dans les ténèbres des antiquités gothiques, je monte sur le Parnasse. Hélas ! ce n'est pas pour chanter des Iris, je n'en ai pas come vous qui tiennent quelque compte de mes chants, ou dont je tienne assez de compte pour les chanter ; je fais des soliloques en vers. La campagne où je suis m'a remis en goût, elle est fort belle : bois, prés, étangs, fontaines, tout en est beau, hormis les vers..... J'y suis assez seul, plutôt parce que je me refuse à la compagnie que parce qu'elle me manque. J'ai réussi à abjurer une grande partie de ma sainte paresse, je suis après l'autre, mais j'en désespère. Je vois par votre lettre qu'on auroit tort de vous en accuser, votre vie est fort pleine. L'étude et les amusemens, heureux qui peut réunir ces deux choses. Vous me parlez aussi d'une correspondance fort agréable, je connois très-bien M.

l'abbé Pernetti<sup>1</sup> qui de plus est mon confrère. Je suis fâché que vous ayez manqué M. Bordes<sup>2</sup> qui est aussi à Lyon, c'est un home d'un mérite distingué et que M. Pernetti auroit pu vous faire conoître. Je viens à vos vers que j'ai trouvés très-agréables, mais, malgré moi, je n'en pourrai faire usage dans le *Mercure danois*, j'en suis bien moins maître que vous ne pensez. Tout passe sous la coupelle d'un seigneur à qui je dois beaucoup, qui a beaucoup de goût et d'esprit et qui sûrement trouve vos vers très bons, mais dont la sévérité sur ces badinages est telle qu'il ne les voit pas imprimer avec plaisir. Je n'ai osé y mettre aucune des pièces que j'ai faites, quoique je ne me sois jamais lâché ni en prose ni en vers. Tel est l'état des choses, c'est à moi de me plier car nous ne sommes pas dans une République, et, pour être libre, il faut n'avoir rien à demander. L'extrait me paroît très bien fait; si j'y fais quelque changement, ne vous imaginez point que c'est parce que je prétens le perfectionner. La plupart du tems, j'écris par des vues particulières à ce pays, qu'il est difficile de bien comprendre lorsqu'on ne le conoit pas. C'est un travail très peu amusant qu'un journal de cette espèce, on sent qu'on fait mal sans pouvoir faire mieux. Aussi je me flatte bien qu'il ne survivra pas à cette année, c'est tout ce que j'ai de plus fort à vous alléguer en sa faveur.

Vous verrez quelque chose de ma façon de mieux travaillé dans la Bibliothèque Germanique, c'est la vie d'un home fort célèbre de ce pays; marquez-m'en naïvement votre sentiment. Je serai charmé de trouver quelque chose dans mes lectures qui aille à votre dessein d'écrire sur l'état d'épreuve; il est toujours très bon de se proposer un but dans ses études, et je ne doute pas que vous ne remplissiez parfaitement votre plan. Pour moi, qui suis assez dérouté des méditations métaphysiques, outre l'intérêt très vif que je prendrai toujours à toutes vos productions, je serai charmé de m'instruire avec vous dans celle-ci

<sup>1</sup> Antoine-Joseph Pernetti (1716-1811) quitta plus tard les ordres pour devenir conservateur de la Bibliothèque de Berlin et académicien.

<sup>2</sup> Charles Borde (1711-1781), littérateur et poète de Lyon, a attaqué le paradoxe de Rousseau sur la civilisation dans deux *Discours sur les avantages des sciences et des arts* (1752-1753).

sur un sujet qui me paroît si ardu. Je vous avouerai même que je ne vois pas trop distinctement ni la nécessité, ni les preuves de cette *préparation*, à moins que vous ne la prouviez par des passages de l'Écriture, à quoi je n'ai rien du tout à répliquer. Si vous aviez un jour le loisir de me faire copier les principaux chefs de votre système, j'en ferois très volontiers le sujet de mes réflexions, et, après les avoir examinées avec M. Roger, avec un nouveau soin, je vous les communiquerois sans prétendre qu'elles tirent à aucune conséquence. Mais, tout cela ne pouvant vous être d'une grande utilité, je ne vous saurois conseiller de vous y arrêter beaucoup.

Les nouvelles que vous me donez de nos amis m'ont beaucoup fait de plaisir. Je pense que vous avez à présent Claparède dont je vous prie d'embrasser bien étroitement la rotundité en mon nom, et de me dire quelque chose dans votre réponse. N'oubliez pas, dans la liste de ceux que je vous prie de saluer de ma part, Madame votre belle-sœur et les autres dames que nous connoissions tous deux. Que font les demoiselles Butini et Plantamour, ne les voyez-vous point ? ne fait-on donc rien de nouveau dans Genève, et tant de terres et de jardins resteront-ils toujours en friche ? Vous me ferez un vrai plaisir de m'apprendre que vous ne suivez pas cet exemple. J'espère que je ne tarderai pas à recevoir cette nouvelle ; j'ai toujours remarqué que quand le public marioit longtemps quelqu'un, il se marioit enfin lui-même. Si vous prenez bientôt ce parti pour le faire taire, vous avez raison de prêcher peu et de ménager votre poitrine. Pour moi, je vois bien que j'ai épousé le célibat, je craindrois trop en me mariant, gueux comme je suis, de vous fatiguer par mes réflexions sur l'état d'épreuve.

Nos Danoises d'ailleurs ne me reviennent que médiocrement en goût, toutes jolies qu'elles sont ; j'en vois peu à présent par raison de prudence. La coquetterie est un terrain glissant dans ce pays : une fille fait semblant d'avoir une distraction ou un évanouissement, vous voulez appliquer le remède, vous voilà enlacé dans les filets d'hyménée. Nos belles sont fort sujettes à ces distractions et s'évanouissent dès qu'on les chatouille ; pour me dérober aux mouvements de compassion si naturels dans ces momens, j'ai pris le parti de n'en point voir, n'est-ce pas là une

résolution héroïque? Je m'imagine que notre ami Perronet me garde bien des sermons pour mon futur retour à Genève, saluez-le bien de ma part, je vous prie... Vous m'obligerez toujours beaucoup en m'envoyant quelques extraits, vous vous en acquitez trop bien pour que je m'avise de vous rien prescrire sur la façon. Quant aux choix, nous recevons tout, excepté la théologie dogmatique qui choque notre clergé, la jurisprudence qui nous ennuie, et les badinages qui nous scandalisent, car nous avons appris à nous scandaliser. Adieu, mon très cher ami, voilà bien assez jasé, je n'en finirois pas si je voulois vous dire tout ce que je sens pour vous d'estime, de tendresse et de dévouement.

Tout à vous,

MALLET.

P. S. Cette lettre vous vient par l'occasion d'un jeune Mazar qui va dans la maison de M. Roger, il doit se faire instruire pour la communion. Si vous connoissez le catéchiste qui l'instruira, je vous prie de le lui recommander fortement; sa famille m'est chère.

## VIII

*à Monsieur  
Monsieur Vernes, ministre du St-Évangile, etc.,  
à Genève.*

Copenhague, ce 12 avril 1755.

Encore une fois, mon très cher et bon ami, ne mesurez pas mon amitié sur mon empressement à vous répondre. Je n'ai eu que de trop fortes raisons de ne pas écrire à mes amis cet hyver. Un travail plus grand que mes forces, une vue foible, des jours très courts, bien des devoirs à remplir, voilà une partie de mes excuses, et je vous les confirmerai incessamment en vous envoyant pour pièce justificative le premier volume de mon histoire du Dannemare qui se débite actuellement. C'est un ouvrage qui a grand besoin de votre indulgence; mon esprit a souvent été affaissé par le poids d'un travail qui doit vous paraître grand

pour peu que vous considériez toutes les diverses études qu'il entraîne avec soi. Ajoutez que le grand maréchal, — le favori et le protecteur de cette entreprise — voulant en faire sa cour au Roi, ne m'a laissé aucun repos, et qu'il a fallu, contre vent et marée, avoir un volume prêt pour le jour de naissance de S. M. Le public n'entrera pas dans toutes ces raisons, mais j'aime à me justifier d'avance auprès d'un ami tel que vous, qui est pour moi plus de la moitié du public.

Telle a été ma vie depuis plus d'un an. Je n'ai guères existé que pour l'histoire et je ne fais que me reconnaître aujourd'hui. J'avois beaucoup compté sur le loisir et les promenades de cet été. Mais de nouveaux devoirs m'enchaînent. Je suis appellé dès aujourd'hui à commencer mes fonctions de pédagogue auprès du prince royal. Je vais lui enseigner le b, a, ba, et le blanc bleu du françois. Il faudra être toujours prêt à marcher au premier signal, et souvent passer des après-dînées à *equitare in arundine longa*<sup>1</sup>. D'ailleurs, toute naissance mise à part, c'est le plus aimable enfant du monde, il a toute la vivacité angloise de sa mère et semble fait au tour. Son gouverneur, qui a longtemps été ministre en France, est un home droit et vertueux et favorable aux arts français.

Dans toutes ces occupations, qui ont presque métamorphosé du moins au dehors votre paresseux ami, je n'ai pas de plus agréable délassement que de penser à Genève et à tout ce que j'y ai de cher. Vous, mon cher Vernes, nos amis communs, votre chambre, votre fauteuil jadis si commode, la Treille, les Bastions, le tour de l'Arve, voilà ma perspective continue. Voilà les agréables objets que le pinceau flatteur de l'espérance vient sans cesse me représenter.

O terre où le ciel m'a fait naître,  
O riante contrée où mon premier soleil  
Vint du néant pour moi suspendre le sommeil,  
Pour jamais à mes yeux devez-vous disparaître?  
Ne vous verrai-je plus, coteaux chéris des cieux,  
Où de pampre et d'épis la terre se couronne,  
Coteaux où la féconde automne

<sup>1</sup> C'est-à-dire à m'adonner avec mon élève à des jeux enfantins.

Répand à pleines mains ses trésors précieux ?  
 Et vous que rafraîchit une onde toujours claire,  
     Rive qui me fûtes si chère,  
 Bords fleuris du Léman, et vous, monts orgueilleux,  
     Qui sembliés être au loin les bornes de la terre  
     Et les appuis de la voûte des cieux ?

J'en allois dire bien davantage si je ne songeais tout à coup que ce n'est pas à un Danois à envoyer des vers français à Genève, et surtout à vous dont le goût plus épuré que jamais pourroit bien ne pas pardonner ce bavardage à l'amitié. Je viens de lire avec un vif plaisir votre élégant.....<sup>1</sup> j'applaudis à l'idée, j'applaudirai à l'exécution. J'en ai été si charmé que j'en veux orner mon *Mercure* de ce mois. Il y aura ici quelques souscrivans, et je serai du nombre. Vous avez raison de vous adonner tout entier aux lettres, sans elles la vie seroit bien insipide ; plus raison encore d'en ranimer le goût dans notre patrie, où les bons esprits gardent souvent une certaine rudesse que cette étude seule peut leur faire perdre. En parlant d'entreprises, dites-moi je vous prie où en est celle du Recueil des mémoires de toutes les Académies, etc., de M<sup>rs</sup> Castillon et Chezeaux. Le libraire du *Mercure danois*, nomé Chevalier, a reçu ici des souscriptions de 15 ou 16 personnes pour cet ouvrage, il a envoyé de l'argent, il a écrit des lettres, et il ne reçoit ni livres ni réponse ; c'est une négligence inpardonnable et qui fait beaucoup de tort à ce pauvre home. Je vous prie très instamment de leur faire parvenir ses représentations à ce sujet.

Après un hyver moins rigoureux que le vôtre, nous sommes depuis quinze jours arrivés au printemps. Quel plaisir d'en profiter en se promenant avec un ami tel que vous ! Mais le tems s'approche où j'espère jouir encore de ce plaisir. Que font nos amis ? Il y a des siècles que je n'en ai point de nouvelles, Claparède, Perronet, Necker, Le Sage, Mallet, je les salue tous bien cordialement. Recueillez, je vous prie, les censures de votre public sur mon ouvrage, joignez-y les vôtres bien détaillées et envoyez-moi le tout. Je n'ai presque point de patrons dans ce

<sup>1</sup> Mot illisible.

pays, j'y ai tous les inconveniens de l'envie, mais non les corrections ou les avis. J'ai besoin des vôtres, étant d'âge et d'humeur à me redresser si l'on m'éclaire. Donnez, je vous prie, de mes nouvelles à mon frère. Adieu, mon cher ami, pensez quelquefois à un ami qui, tout éloigné qu'il est, pense lui-même sans cesse à vous, qui vous regarde, qui vous désire, et qui vous a voué la plus parfaite et la plus inviolable tendresse.

Tout à vous,

MALLET.

Avez-vous M<sup>r</sup> Rousseau ? Je suis sensible au dernier point à l'honneur qu'il me fait, exprimez-lui toute ma reconnaissance et toute mon estime.

## IX

*Au même.*

Copenhague, 2 octobre 1756.

Vous m'écrivîtes le printemps passé une lettre charmante, mon cher ami, je ne puis vous dire assez combien je suis touché des témoignages d'amitié dont elle est pleine. Je l'ai relue plusieurs fois alors, je la relis à présent et sens tous les jours mieux le bonheur d'être aimé de ceux qu'on estime et qu'on aime. Continuez-moi, je vous en conjure, des sentimens que l'éloignement où je suis de vous ne me rend pas moins chers. Que dis-je ! le peu d'amis que je peux avoir ici ne sert qu'à me faire sentir plus vivement le prix d'une solide amitié.

Je pense, dans cet éloignement, à vous et à Genève comme si je ne vous avais quitté que de hier, c'est toujours à ce but qu'aboutissent tous mes projets et toutes mes espérances, et ce n'est que pour y atteindre que je travaille ici plus que je n'aurois cru pouvoir le faire, et peut être plus que ma santé et ma vue ne doivent me le permettre. Je suis toujours moitié auteur et moitié homme de cour, mal tous les deux, amusé de l'un et fatigué de l'autre.

Je passe mes matinées à discuter sur des points d'une histoire jusqu'ici la moins élaborée que je connoisse. Je compose, je lis,

mon après-dinée est consacrée à des devoirs, j'en passe tous les jours une partie auprès du Prince héritaire qui commence à m'entendre et à me parler, mais dont l'extrême vivacité me donne furieusement de tablature. Avec cela je gagne assez d'argent, mais ma dépense est très forte, quelque réglée que soit la vie que je mène. Cet inconvénient, celui d'avoir peu d'amis et presque point de gens de lettres à voir sont joints à celui d'être seul chez moi ; c'est par là que je paye le tribut qu'on doit pendant le cours de sa vie pour les douceurs, à mon avis peu nombreuses, dont il est semé. Plaignez-moi quelques fois de n'avoir personne à consulter sur mes travaux historiques. Toutes les remarques que vous m'avez faites sur mon introduction sont justes et fondées, avec plus de temps et des amis comme vous j'y aurois évité la plupart de ces fautes qui y sont en bien plus grand nombre que vous ne me le dîtes. Quoiqu'elles viennent après coup, continuez-les-moi à l'avenir, et marquez-moi surtout celles qui reviennent souvent et qui ont leur source dans quelque défaut dont je puis me corriger. J'attends de votre amitié ce service très réel dont je suis totalement privé ici. Recueillez ce qu'on dit et, sur toutes choses, faites-moi la justice de me croire au dessus de la foiblesse de m'offenser de rien. Vous m'avez beaucoup loué, mais dites-moi en véritable ami, n'avez-vous point laissé un peu trop agir votre bon cœur en me louant ? et si cela est, corrigez-vous, je vous conjure, pour la suite de mon travail. Je puis vous donner un exemple de sincérité en vous disant que je lis avec beaucoup de plaisir votre *Choix littéraire*, que le plus grand nombre des pièces m'a paru excellent, qu'il n'y a rien de foible ou presque rien, et que cet ouvrage très goûté, très recherché ici, mérite de l'être partout et vous fait beaucoup d'honneur. Je suis sûr que vos sermons ne vous en font pas moins, et, quoiqu'à 400 lieues, on ne laisse pas d'en savoir quelque chose ici. Que ne puis-je être témoin de vos succès, et me voir bientôt au nombre de vos auditeurs !

Assurez dans l'occasion M. de Voltaire de mon respect, et s'il daigne jeter les yeux sur mon ouvrage, implorez pour moi son indulgence. Je pense que vous avez vu à présent mon supplément ; il a fallu le faire, et je me soumets à ce qu'on en dira dans l'espoir d'être consolé par l'idée que j'ai obéi. Mon premier

volume s'avance et sera enfin de l'histoire. Ne me parlez pas du *Mercure*, c'est un bâtarde que j'ai pris en grippe, quoiqu'il me soit utile, dans le goût que l'est à un paysan le plus crasseux de ses enfans quand il lui garde ses cochons. Il est tombé à l'heure qu'il est dans une langueur qui me fait espérer sa fin prochaine ; ne priez pas pour lui.

Adieu, mon cher et bon ami, ne m'oubliez point et conservez-moi une amitié qui entre pourtant dans mon bonheur et dont je suis du moins digne pour mon affection inviolable.

MALLET.

X

*Au même.*

Copenhague, 9 aoust 1757.

Je vous avoûrai, mon cher ami, que je commençois à être un peu estomaqué de votre long silence, et je me préparois à vous en faire des plaintes à vous-même, mais à peine ai-je vu votre écriture que je me suis senti tout appaisé, et que je n'ai plus pensé qu'au plaisir de m'entretenir avec un ami tel que vous. La vérité est aussi qu'il ne me convient guères de faire à personne des reproches de négligence, j'en suis coupable tous les jours si ma santé et mes occupations ne me servent pas d'excuse suffisante ; mais quand on est privé de vos lettres, mon cher Vernes, on crie et l'on se fâche, et par là on vous prouve son amitié si l'on ne prouve pas sa justice. Tout ce que vous me dites sur votre compte m'a extrêmement intéressé, plus vous m'en apprendrez de détails, plus vous me ferez plaisir. Je lis, j'aprouve, j'applaudis avec beaucoup d'autres à vos projets et œuvres littéraires. Tout le Dannemare lit votre *Choix littéraire*, nos femmes du bel air le font relier élégamment et doré sur tranches, elles me demandent souvent comment l'auteur est fait, s'il est jeune, galant, et le portrait que j'ai fait de vous n'a pas nui à votre réputation. Il n'y a que la taille qu'il faudroit plus carrée et plus

ramassée, mais je n'en ai pas parlé et elles se la représentent assortie au reste, en sorte que vous pouvez être tranquille. Je vous avoue que tout satisfait que je suis de vos œuvres spirituelles, je serais à mon aise d'apprendre que vous donnez un peu dans la matière. Croyez-moi, mariez-vous et faites-nous des petits Vernes qui vous ressemblent. Il me semble que ce passe-tems là est le plus naturel de tous. J'adresse la même exhortation à notre gros ami commun Claparède; il m'importe de vous trouver à tous deux des ménages agréablement montés, où je puisse à mon retour trouver une bonne soupe outre la bonne conversation. Si vous observez que je ne prêche pas d'exemple, observés aussi que nos positions sont bien différentes. Forcé de mener une vie ambulante et dispendieuse, pauvre avec des revenus fort honnêtes tandis que je suis ici, et réduit à être pauvre encore, mais avec de très petits revenus, si je me retire bientôt à Genève, il n'y a là que pour s'associer une dupe, et je n'en veux point faire; sans compter que, dupée dans la fortune, ma pauvre moitié ne le seroit guères moins si elle me jugeoit sur mon nés long et aquilin. Je vous dirai en effet que, sans être malade, je n'abonde pas en santé, que je ne travaille qu'à force d'art et d'éperons, et qu'au fond, sans être vieux, j'ai déjà grand besoin de repos. Je suis d'ailleurs assez satisfait et mieux avec moi-même que je ne l'ai jamais été. A l'heure qu'il est, je suis en campagne où, tout compte fait, j'aurai passé près de la moitié de l'année. Il y a fait un beau tems presque continual et des chaleurs très incommodes. J'ai la matinée à moi, à 4 ou 5 heures, je vais endoctriner mon auguste, aimable et lutin élève. Je me promène ensuite avec lui et sa suite jusques à 9 heures, cela revient tous les jours et est fort uniforme. Malgré la gaîté de cet enfant et les bons procédés de son gouverneur, je ne puis m'empêcher de m'écrier avec Voltaire quand j'apprends combien cette petite distinction m'a fait d'envieux :

Sans être heureux on fait donc des jaloux !

Le reste de ma journée est pour la composition. Mon histoire s'avance, j'en donnerai cet hyver un volume et peut-être une nouvelle édition de l'introduction. Je suivrai vos avis, ils sont très

bien fondés; il y a cependant des choses que je ne puis supprimer, car mes lecteurs ont bien des points de vue différens, et il faut contenter les nationaux comme les étrangers. Je ne puis me souvenir du *Choix littéraire* sans vous demander instamment la grâce de n'y point insérer mon mauvais discours inaugural. Je l'ai relu sur ce que vous m'avez écrit, j'ai voulu le corriger, j'ai frémi, il faudroit le refondre ou plutôt le brûler; enfin vous ne l'imprimerez point s'il vous plaît. Monsieur Étienne, hé! ne m'imprimez pas. Ce qu'il peut m'arriver de plus heureux, c'est qu'on l'oublie, et votre *Choix* ira y faire penser mille gens pour lesquels il gardoit sagement l'incognito. Je vous félicite d'avoir M. de Voltaire, je lui ferai présent de ma seconde édition, si elle a lieu, et je vous prierai de la lui présenter. Ayés la bonté de prendre chez Philibert un exemplaire de la *Forme du gouvernement de Suède*, et le lui donner de ma part avec des respects. Mais surtout mille amitiés à nos amis communs, et nommément à nos frères Claparède, Mallet, Perronet et La Porte, et à tous ceux qui ne croient pas qu'être en Dannemarc c'est être en l'autre monde. L'arrivée de Reverdil<sup>1</sup> m'a fait en effet beaucoup de plaisir, il a passé quelques semaines chez moi et vous fait beaucoup de complimens. Pour moi, mon cher ami, je ne vous en fais point, mais je vous assure que je vous aime tendrement et que je vous suis et vous serai toute ma vie inviolablement attaché.

MALLET.

<sup>1</sup> Élie-Salomon Reverdil, de Nyon, étudiant en théologie en 1751, professeur de mathématiques à Copenhague en 1758, précepteur des princes royaux de Danemark en 1760, enfin, en 1766, conseiller d'État et secrétaire du cabinet du roi.

## XI

*à Monsieur  
Monsieur Vernes, pasteur de l'Église de Séligny,  
au bas de la Cité,  
à Genève.*

Berne, ce 3<sup>me</sup> février 1761.

Quoique absent de nouveau, je ne suis pas si éloigné de vous<sup>1</sup>, mon cher ami, que je ne sois bientôt instruit des choses agréables qui peuvent vous arriver. Et vous me rendrez, j'espère, assez de justice pour croire que je ne suis pas le moins empressé de vos amis à y prendre part. Je n'ai pas besoin de vous assurer que je suis très charmé que vous soyez pasteur, et pasteur à Séligny. Je viens de voir tout nouvellement ce joli endroit. Il m'a paru digne d'être le séjour d'un galant homme. Je vous l'ai souhaité et je vous ai souhaité à ceux qui l'habitent. Je vous ai même prédit qui plus est. S'il n'y avoit eu que moi à Genève qui vous eût connu, je pourrois penser que peut-être ce sont mes souhaits et mes prédictions qui vous ont porté bonheur. Au demeurant, jouissez-en aussi longtems qu'il vous sera doux d'y demeurer. Pour moi, je ne suis point assez paresseux pour être effrayé de la distance où vous serez de Genève; vous voyez par ce mot que je ne pers pas toute espérance de me fixer dans notre patrie. Il est vrai que le succès de l'affaire de mon professorat seroit assez nécessaire pour me faire résister à toutes les sollicitations qu'on m'adresse encore tous les jours de Dannemare. Vous savez mieux que moi présentement à quoi cet affaire tient; elle dépendra entièrement de la façon dont vos collègues la prendront. Les bons offices de mes amis me sont donc à présent très nécessaires auprès des divers membres de la Compagnie. Je compte très fort

<sup>1</sup> Mallet écrivait de Berne; il se proposait de passer l'hiver à Genève, vu son état de santé. Il s'y fixa ensuite définitivement.

que votre amitié pour moi ne se démentira pas dans cette occasion et que vous voudrez bien agir et parler suivant le besoin et les occurences. Entretenez-vous-en, s'il vous plaît, avec Claparède qui m'a témoigné beaucoup de bonne volonté, et, en lui faisant mes amitiéz, voyez, je vous prie, avec lui et avec Mr Tronchin ce qu'il y aura de mieux à faire pour faire toucher au doigt à Mercier qu'il me porte un préjudice réel sans aucun avantage probable pour lui-même. Car il me semble que la chose est assez claire, vu les dispositions du Conseil, s'il y a plusieurs concurrens, et vu les promesses que je consens de faire pour éviter tout ombrage<sup>1</sup>. Je ne vous en dirai pas davantage pour cette fois : *pauca intelligenti sufficiunt*. Je suis ici pour huit ou dix jours encore et ce qu'il y a

<sup>1</sup> Une proposition avait été faite dans le sein de « l'assemblée académique » de conférer à Mallet le titre de professeur en histoire civile. Mais il s'était manifesté quelque opposition, et, d'après la lettre ci-dessus, il paraît que ce fut le pasteur de Chêne, François Mercier, devenu plus tard professeur de philosophie, qui s'était mis à la tête des mécontents. Ce mécontentement s'était fait jour à la suite d'une séance de la Compagnie des Pasteurs du 30 janvier 1761. dans laquelle le professeur de théologie Vernet avait proposé que l'assemblée prît en considération la demande qui avait été faite par plusieurs personnes, en séance académique, « d'associer M. Mallet à notre Académie par quelque titre analogue à celui dont il est revêtu, et que cela tourneroit en même temps au bien de notre ville, puisqu'il pourroit non seulement donner des leçons à la noblesse étrangère sur la langue françoise, sur le droit public d'Allemagne et sur l'histoire moderne, mais encore être utile à notre auditoire de Belles-Lettres par quelques leçons publiques sur l'histoire. Il a ajouté que cette faveur, étant purement personnelle, ne tireroit point à conséquence, qu'il ne s'agissait ici que d'appliquer à notre usage les talens d'un professeur déjà titré sans lui donner aucun droit pour les chaires de professeur dont la Compagnie fait l'élection ; que M. Mallet, n'ayant point de vues ultérieures, étoit prêt à déclarer, en telle forme que l'on voudroit, qu'il ne prétendroit jamais à la chaire de Belles-Lettres et d'histoire, etc. »

Mallet, à son arrivée à Genève, se rendit auprès du Modérateur, et lui déclara que, très sensible à l'honneur qu'on lui avait fait par cette proposition, il ne voulait cependant faire de la peine à aucun corps ni à personne, et qu'il s'estimerait suffisamment honoré d'être agrégé au corps de Messieurs les professeurs, sous le titre qu'il avait reçu de la Cour de Danemark, avec voix délibérative. Cette demande, réduite ainsi à de modestes proportions, fut agréée par la Compagnie et ratifiée par le Conseil d'État (*Registre de la Compagnie*, 20 février 1761).

de fâcheux c'est qu'on me presse de Dannemarc de m'expliquer. Gare que je n'aye entre deux chaires le c... à terre. Ce proverbe n'est pas noble, si vous voulez, mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut que les professeurs aient des c... comme les autres, vu surtout qu'ils ont des chaires pour les y emboîter. Adieu, mon cher ami, portez-vous à présent doublement bien comme homme et comme pasteur, et, bien sûr de mon amitié, payez-moi de même monnoye.

Tout à vous,

MALLET.